

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS323

présenté par

M. Charles de Courson, M. Castellani, M. Clément, Mme Frédérique Dumas, M. François-Michel Lambert et M. Lassalle

ARTICLE 16

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.